



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

XLII.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

Par exemple, *donner la main & donner les mains.*

X L I.

(3) *Grace aux Dieux ! mon malheur passe mon espérance.*

Racine avoit sans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego si potui tantum sperare dolorem.* Quintilien (4) n'est pas content de cette expression, qui pourtant se lit encore dans un autre endroit de l'Enéide. Il ne l'a condamnée, vraisemblablement, que comme trop forte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en soit, permettons aux Philosophes de la trouver impropre, puisque l'espérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet. Mais prions-les en même-temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons sentir que ces sortes de hardiesse font un merveilleux effet dans la poésie, lorsqu'elles sont placées à propos & de loin à loin.

X L I I.

(5) . . . *Me cherchiez-vous, Madame, Un espoir si charmant me seroit-il permis ?*

Pyrrhus veut dire : *me seroit-il permis de croire que vous me cherchiez ?* Ainsi, c'est sur le présent que tombe ce mot *espoir*, dont cependant le sens propre ne regarde que des choses qui sont à venir.

J'adresse cette remarque & la précédente, à ceux qui écrivent en prose. On ne peut trop

(3) Andromaque, V, 5, 31.

(4) Liv. VIII, ch. 2.

(5) Andromaque I, 4, 2. Voyez p. 19.

leur redire qu'ils sont obligés d'avoir une attention infinie à la propriété des termes. Quant aux Poètes, sachons-leur gré de leurs hardies-
ses, lorsqu'elles sont dictées par le goût, & avouées par le bon sens.

XLIII.

(6) *Je ne vous ferai point des reproches frivoles.*

Voilà ce que portent les anciennes & bonnes éditions de Racine; & voici la note de son fils. *La négation, dit-il, ôtant le nom du général, de n'est plus article, mais interjection! ainsi il faut de reproches, & non pas des reproches.*

Une négation, qui ôte le nom du général! Un de, qui n'est plus article, mais interjection! Je n'entends pas ce langage. Venons au fait.

Roxane veut-elle dire à Bajazet, qu'elle ne lui fera nul reproche, de quelque espece que ce puisse être? Point du tout. Au contraire, elle lui en fait d'un bout à l'autre de cette scene, mais qui ne sont pas *frivoles*.

Observons la différence qu'il y a entre *de*, simple préposition, & *des*, article *particulé*, c'est-à-dire, qui renferme une particule, & ici par conséquent il signifie *de les*, comme si l'on disoit *de ceux qui*, &c. Roxane a donc très-bien dit: *je ne vous ferai point des reproches frivoles*; parce qu'elle a voulu dire, *de ces reproches qui ne seroient que frivoles*.

Au reste, mon dessein n'étant nullement de censurer M. Racine le fils, je ne releve ici la prétendue correction, que pour empêcher qu'elle ne soit perpétuée dans les éditions suivantes. Elle s'est déjà glissée dans la superbe édition *in-4°*. faite à Paris en 1760.

(6) Bajazet, V, 4, I. Voyez p. 464.